

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Communautaire du Grand Dole

Séance du jeudi 4 décembre 2025

Tavaux - 18H30

Président : Monsieur Jean-Pascal FICHERE

Secrétaire de séance : Monsieur Hervé GUIBELIN

Nombre de conseillers en exercice : 84

Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 62

Nombre de procurations : 10

Nombre de votants : 72

Date de la convocation : 27 novembre 2025

Date de publication : 11 décembre 2025

Conseillers présents

FICHERE Jean-Pascal	STOLZ Julien	JABOVISTE Philippe
MICHAUD Dominique	ROBERT Jean-Claude	MIRAT Maryline
BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire	LACROIX Olivier	REBILLARD Jean-Michel
DAUBIGNEY Jean-Michel	GINDRE Denis	BREMOND Gabriel
JEANNET Nathalie	VERNE Pierre	CHAPIN Jean-Paul
MEUGIN Olivier	BONIN Jean-Luc	JEANNEROD Georges
SOLDAVINI Grégory	CHAUCHEFOIN Gérard	DIEBOLT Alain
FERNOUX-COUTENET Gérard	CHAUTARD Christophe	PANNAUX Joël
LEFEVRE Jean-Philippe	PAUVRET Emeric	GUIBELIN Hervé
GAUTHRAY-GUYENET Thierry	ANTOINE Patricia	MILLIER Cyril
MONNERET Christophe	BERTHAUD Mathieu	DAVID Françoise
ROY Jean-Yves	CHAMPANHET Stéphane	LABOUROT Céline
CALINON Séverine	CUINET Jean-Pierre	SANCEY Pascal
CROISERAT Jean-Luc	DELAINE Isabelle	CALLEGHER Aline
GUIBELIN Marie-Rose	DOUZENEL Alexandre	DEJEAN Sylvie
HOFFMANN Maurice	DRAY Frédérique	RIGAUD Fabien
LEPETZ Joëlle	DRUJET Timothée	LEGRAND Jean-Luc
MANGIN Isabelle	GIROD Isabelle	LAGNIEN Jacques
PECHINOT Jacques	GOMET Nicolas	
RYAT Thomas	HERRMANN Nadine	

Conseillers suppléés

THEVENIN Hélène suppléée par BARRET-PAQUES Béatrice	CHEVAUX Bruno suppléé par CLAIROTTE Christian
BERNARDIN Daniel suppléé par DUTHU Sébastien	BLANCHET Philippe suppléé par STEFANUTTI David

Conseillers absents ayant donné procuration

DEMORTIER-BLANC Catherine donne procuration à BERTHAUD Mathieu
GERMOND Daniel donne procuration à MANGIN Isabelle
JARROT-MERMET Laëtitia donne procuration à GOMET Nicolas
MARCHAND Sylvette donne procuration à BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire
MBITEL Mohamed donne procuration à CHAMPANHET Stéphane
NONNOTTE-BOUTON Catherine donne procuration à ANTOINE Patricia
ROCHE Paul donne procuration à DRAY Frédérique
RIOTTE Christine donne procuration à CROISERAT Jean-Luc
JACQUOT Patrick donne procuration à HOFFMANN Maurice
PERNOUX Annie donne procuration à ROY Jean-Yves

Conseillers absents non suppléés et non représentés

GUERRIN Bernard	EMONIN Laurent	GRUET Olivier
GAGNOUX Jean-Baptiste	GRUET Justine	MATHEZ Christian
TRONCIN Dominique	HENRY Micheline	SAGET Emmanuel
MATHIOT Agnès	VIVERGE Patrick	GINET Gérard

Objet : Logement social public – Octroi d'une subvention au titre du soutien au logement locatif social – La Maison Pour Tous – Avenue de la Vuillardière à Tavaux

Rapporteur : Monsieur Thomas RYAT

Une opération de La Maison Pour Tous (LMPT) a obtenu par délibération de La Communauté d'Agglomération du Grand Dole en 2024 un agrément d'Etat pour la création de logements locatifs sociaux. Ces derniers permettent au bailleur social d'accéder à divers avantages sous forme de subventions d'Etat, d'abattement fiscal et de prêts bonifiés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Cette opération peut ainsi prétendre aux aides complémentaires sur fonds propre de la Communauté d'Agglomération, telles que prévues dans son règlement d'intervention financier de soutien au logement locatif social.

L'opération est située sur la commune de Tavaux, Avenue de la Vuillardière :

- 17 logements en construction neuve, délibération n° DCC-2024-122 du Conseil Communautaire du 14 novembre 2024, Avenue de la Vuillardière à Tavaux, (6 PLAI, 9 PLUS et 2 PLS) soit 15 x 4 500 € = 67 500 € pour les PLAI et PLUS. Les PLS ne sont pas financés hors Dole.

L'opération est constituée de 9 logements T2 et 8 logements T3. Le bâtiment comporte un étage et chaque logement dispose d'un balcon ou d'une terrasse.

Le coût total de l'opération est estimé à 2 982 089 €.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE :

- **D'ACCORDER** la subvention correspondante à cette opération, pour un montant total de 67 500 € à La Maison Pour Tous (LMPT),
- **D'INSCRIRE** les crédits nécessaires au paiement de cette subvention,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer toute pièce se rattachant à la présente délibération.

SCRUTIN	POUR : 72	ABSTENTION(S) : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 10 PROCURATION(S)	

*Fait à Tavaux, le 4 décembre 2025.
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,*

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances/Commande Publique
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme et Habitat
- La Maison Pour Tous

Jean-Pascal FICHERE.

